

L'EDITO DE JEAN MARIE DURAND

Le 23 avril 2020

Sur proposition de la ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, le Conseil des ministres du 7 octobre 2015 a désigné Jean-Marie Durand, Ingénieur aéronautique, ancien adjoint au directeur général de la prévention des risques au ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie en tant que personnalité compétente en matière d'impact de l'activité aéroportuaire sur l'environnement.



La pandémie du covid-19 est une crise qui n'a aucun précédent par son ampleur mondiale, sur tout et sur tous. Elle a actuellement de multiples conséquences sanitaires, économiques, sociales, environnementales, politiques, commerciales, sécuritaires..., souvent négatives mais certains peuvent y tirer avantage. Ce n'est absolument pas le cas pour le secteur aéronautique, avec des usines de production arrêtées ou fortement ralenties, et pour le transport aérien, avec un trafic quasiment paralysé, des pertes abyssales pour les compagnies aériennes, une suspension de l'activité commerciale de certains aéroports et plus généralement la mise en sommeil de la plupart des activités aéroportuaires...

[Mais cette crise, c'est aussi un répit environnemental : amélioration spectaculaire de la qualité de l'air que nous respirons, économie de ressources énergétiques et non énergétiques non renouvelables, réduction de la pression anthropique sur le changement climatique, diminution des petits tremblements de terre d'origine humaine, eaux limpides du Grand Canal de Venise, fréquentation inédite des animaux en ville... et réduction inespérée des nuisances aéroportuaires, notamment du bruit \(hors certains transports de fret la nuit\), pour les 6 millions de français vivant autour des aéroports.](#)

Une des mesures de lutte contre les effets du covid-19 a été d'imposer un confinement très important à la population, obligeant les personnes isolées et les familles à vivre dans un lieu restreint pratiquement toute la journée. Selon l'INSEE (étude du 21 avril 2020 : *Conditions de vie des ménages en période de confinement*^[1]), 8,2 % de la population vit dans un logement sur-occupé, c'est-à-dire dans un logement trop petit pour le nombre de personnes présentes. **Mais même dans un logement**

occupé normalement, le confinement est pénible à vivre. Ce constat illustre que, en temps normal, confiner en quelque sorte les riverains des aéroports en finançant l'isolation phonique de leur logement, des écoles et des établissements de santé, n'est pas une réponse suffisante pour limiter les conséquences négatives – sanitaires, sociales, économiques... – du passage des avions.

Quelles seront les conséquences à long terme de cette pandémie sur le transport aérien ? Bien malin, ou bien arrogant, qui peut prédire l'avenir en la matière ! Il semble toutefois peu probable que la pandémie ne soit qu'une grande parenthèse et que tout redevienne comme avant. Dès à présent, de nombreuses voix s'élèvent pour que les aides financières publiques aux compagnies aériennes et aux gestionnaires d'aéroport soient conditionnées à des engagements précis de participer plus activement à la transition écologique et solidaire. De fait, notre maison commune est en danger et tout le monde, selon ses responsabilités, doit contribuer à relever avec espoir le défi de la sauvegarder, défi qui a pris une nouvelle tournure avec un virus bien plus petit qu'un grain de sable...

[1] <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4478728?sommaire=4476925>